

Délibération

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 03 FEVRIER 2026

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le **11/02/2026**
ID : 022-200067981-20260203-DEL2026_02_063-DE

L'an deux mille vingt-six, le mardi 03 février à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (*suppléant*) ; AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPÉ Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; CORBEL Samuel (*suppléant*) ; ÉCHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (*suppléant*) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TERTRAIS Isabelle (*suppléante*) ; THOMAS David (*suppléant*) ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOUCHER Gaëlle à CHAPPÉ Fanny ; GOUDALLIER Benoît à KERHERVE Guy ; HERVÉ Gildas à LE SAOUT Aurélie ; LE JANNE Claudie à LE BLEVENNEC Gilbert ; LEYOUR Pascal à LE CREFF Jacques ; PRIGENT Jean-Yvon à ECHEVEST Yannick ; TALOC Bruno à BURLOT Gilbert ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude ; BOUILLENNEC Rachel ; BOULANGER Servane ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; DUPONT Frédéric ; GRAEBER Sophie ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE COTTON Anne ; LE FLOC'H Éric ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE HOUÉROU Annie ; LE LAY Alexandra ; LE VAILLANT Gilbert ; LINTANF Joseph ; NAUDIN Christian ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	57
Procurations	08
Votants	65
Absents	23

Date d'envoi de la convocation : mercredi 28 janvier 2026
Secrétaire de séance Elisabeth PUILLANDRE

Délibération

DEL2026-02-063

**TOURISME : SOUTIEN AU PROJET DE VALORISATION HALIEUTIQUE DE
L'ÉTANG DES FORGES DE BOURBRIAC**

Envoyé en préfecture le 11/02/2026

Reçu en préfecture le 11/02/2026

Publié le 11/02/2026

ID : 022-200067981-20260203-DEL2026_02_063-DE

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du 27 juin 2023 qui acte les orientations stratégiques du nouveau schéma du tourisme et des loisirs notamment l'axe 2 « Affirmation des marqueurs identitaires touristiques et révélation des insoupçonnés, créateurs de valeurs » dans lequel s'inscrit le développement des sports nature ;

Vu la délibération du 16 avril 2024 qui actualise le projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération et qui incite à l'amélioration de l'offre de services et de loisirs pour répondre à l'objectif de bien vivre sur le territoire (ambition n°2 « être redistributif - mettre en partage un service adapté aux habitants) ;

Vu la convention cadre de partenariat entre Guingamp-Paimpol Agglomération et la Fédération de Pêche des Côtes d'Armor qui acte les actions communes portant sur des projets communs notamment sur le soutien et l'accompagnement de projets touristiques locaux en lien avec le loisir-pêche ;

Vu le nouveau schéma du tourisme et des loisirs qui vise un développement harmonieux et durable sur l'ensemble du territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération, notamment grâce à la pratique des sports nature ;

Considérant l'intérêt touristique de l'opération pour le développement des services de loisirs de pleine nature ;

La commune de Bourbriac souhaite renforcer son attractivité touristique en développant de nouvelles offres familiales notamment autour de l'étang des forges. Il est reconnu comme un lieu d'animations de découverte de la pêche. Des aménagements importants sont à prévoir pour valoriser au mieux le parcours et assurer le développement halieutique. Dans ce cadre, elle sollicite l'accompagnement de l'agglomération pour la création d'un parcours pêche à proximité du bourg de Bourbriac sur un espace comprenant un bâtiment avec salle des fêtes, toilettes, des tables de pique-nique et deux parkings. Le site est un lieu de promenade bordée de bois et d'un ruisseau de première catégorie.

Il est demandé à Guingamp-Paimpol Agglomération de financer ce projet en partenariat avec la Fédération Départementale de Pêche et le Conseil départemental. La participation financière de l'agglomération s'élève à 5 000 €. Les dépenses ainsi que les prises en charges sont détaillées dans le plan de financement ci-dessous :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
Linéaire animation et PMR	8 984 €	Commune de Bourbriac	7 528 €
Pontons et postes de pêche	5 820 €	Fédération de pêche	7 516 €
Espaces pique-nique couverts	4 960 €	Conseil départemental	5 012 €
Création de panneaux d'information	1 122 €	Guingamp-Paimpol Agglomération	5 000 €
Divers (terrassements)	2 520 €		
Levé topographique	150 €		
Suivi coordination, montage financier	1 500 €		
TOTAL	25 056 €	TOTAL	25 056 €

Délibération

Envoyé en préfecture le 11/02/2026

Reçu en préfecture le 11/02/2026

Publié le 11/02/2026

ID : 022-200067981-20260203-DEL2026_02_063-DE

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité :

- Valide sa participation financière en soutien au projet de valorisation halieutique de l'étang des Forges situé sur la commune de Bourbriac ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer la convention d'application qui définit le cadre financier du projet.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Vincent LE MEAUX



La Secrétaire de séance,
Elisabeth PUILLANDRE

